N°39

SOUESMES Info

Mai 2012

La Mairie est ouverte du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h
8 Rue du Bois – 41300 SOUESMES – Tel 02 54 98 83 14 – Fax 02 54 98 84 49
Site Internet : ***www.souesmes.fr*** E.Mail : mairie.souesmes@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères Souesmoises, chers Souesmois,

Les beaux jours reviennent, l'été approche et nous inondera de soleil, du moins je l'espère.

Notre commune, au travers de la crise qui perdure, subit, elle aussi, cette période délicate dont nous sortirons bien un jour ou l'autre : le plus tôt serait le mieux.

Malgré ces temps difficiles nos projets se concrétisent :

- Les travaux pour l'édification du restaurant scolaire sont engagés ainsi que la construction de la station de déferrisation et démanganisation au forage en eau potable de Mousselet.
- Nous poursuivons notre amélioration de l'éclairage public pour réduire notre facture énergétique.
- Le revêtement du parking près de l'école sera refait.

Nos employés communaux s'affairent à garder notre village propre et accueillant.
Ils passent beaucoup de temps à entretenir les chemins communaux qui sont régulièrement dégradés à cause d'une poignée de personnes peu scrupuleuses qui ne respectent pas le travail effectué : passages répétés de voitures, de 4x4, de motos à grande vitesse. Que ceux-ci s'inscrivent dans des clubs automobiles ou de moto-cross pour s'adonner à leur loisir car l'addition devient lourde pour le contribuable.

Je tenais à terminer mes propos en souhaitant une longue et heureuse retraite à 2 personnes de Souesmes :

- Tout d'abord Monsieur Christophe PERRIER, menuisier-charpentier depuis de longues années, qui a su trouver un successeur : Monsieur Jean-Paul FRERE à qui nous souhaitons pleine réussite.
- Et bien sûr, Joël DELAIZE notre garde-champêtre qui a œuvré pendant 40 ans sans avoir à remplir un procès-verbal ce qui tendrait à prouver que le calme règne à Souesmes.

A toutes et tous, je souhaite bonheur et prospérité et ce qui nous est le plus cher, une excellente santé.

Amicalement
Jean-Michel DEZELU

Remise de la médaille d'honneur communale à Joël DELAIZE, garde-champêtre retraité

Début des travaux du restaurant scolaire

SAINT JEAN 2012

Jordan Boulanger, Lucile Lalliot, Rémy Bois et Thomas Lefebvre

Les jeunes nés en 1994 préparent activement leur Saint-Jean qui se déroulera le samedi 23 et dimanche 24 juin.

Nouvelle formule de la tombola « double chance » *(une au grattage et une au tirage)*. Merci de leur réserver un bon accueil lors de leur passage.

Programme :

Samedi 23 juin : défilé avec la fanfare de la Ferté-Imbault, feu d'artifice et embrasement de la perche suivi d'une animation musicale en plein air.

Dimanche 24 juin : concours de pétanque en doublette et jeux pour les enfants au parc Saint-Vincent. ***En fin d'après-midi tirage de la tombola***

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 24 NOVEMBRE 2011

Subventions 2011 :
Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

* Solognote de Souesmes	2 500 €
* Souesmes Loisir Animation	1 500 €
* A.D.M.R.	630 €
* Jeunes Sapeurs Pompiers Salbris	100 €
* Union Musicale Salbris	250 €
* Union Musicale Ferté Imbault	250 €
* Chorale Chanterelle Salbris	250 €
* Mission Locale du Romorantinais	100 €
* CMA Blois	120 €
* C.A.U.E. Blois	120 €
* Association Judo Salbris	270 €
* Secours Catholique Salbris	200 €
* BP41 – Les Papillons blancs de Loir-et-Cher	50 €
* Association Conciliateurs Justice Loir-et-Cher	100 €
* M.F.R. Gien	40 €
* Association Gymnastique Salbris	210 €
* Association Refuge Animalier Salbris	747 €

Taxe d'aménagement :
Le Conseil Municipal à la majorité : (2 abstentions : Sandrine LE BIHAN et Jean-Marc MALARD) institue la taxe d'aménagement au taux de 3% sur l'ensemble de la commune et décide de n'appliquer aucune des exonérations facultatives.

Contrat surveillance locaux municipaux :
Le Conseil Municipal décide du maintien du système de télésurveillance à Landeleine et à la mairie, accepte les propositions de la société Générale de Protection fixées à 84,41 € HT/mois pour la mairie et à 73,87 € HT/mois pour Landeleine.

Legs TH.E LARCHEVEQUE-ROBERT :
Le Conseil Municipal arrête le montant du legs à la somme de 2 359,97 €.

C.I.I.D :
Le Conseil Municipal nomme 2 délégués Monsieur Jacky RICARANT et Monsieur François MOREAU pour faire partie de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Recensement 2012 de la population :
Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier 2012 au 18 février 2012.
Le Conseil Municipal approuve le recrutement de 3 agents recenseurs et décide que ces personnes seront rémunérées à la feuille collectée ou remplie.
Il fixe les tarifs comme suit :

- bordereau de district 6,00 €
- bulletin individuel 1,50 €
- feuille de logement 1,00 €
- séance de formation 23,00 €

Don :
Le Conseil Municipal accepte le don de 10 169,28 €, produit de la vente organisée par Monsieur DESSANGE au profit des communes de PIERREFITTE et de SOUESMES et approuve son affectation au financement du restaurant scolaire.

Divers :
Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la SARL BASQUILLON FILS à Pierrefitte demandant une prolongation de délai jusqu'au 31 janvier 2012 pour déblayer la parcelle communale qu'il occupe à la Bruyère des Gouttes. Le Conseil Municipal donne son accord.
Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mesdames Marie-France HENRY et Evelyne RAY demandant l'installation d'un portique au départ de la rue de la Croix Blanche afin d'en limiter l'accès aux seules voitures de tourisme car les véhicules de plus gros gabarit accrochent leur toiture. Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'installation d'un nouveau radar de détection aux feux tricolores de l'avenue du 11 Novembre.
Jean-Marcel FONTAINE propose l'installation de « coussins berlinois » pour ralentir la circulation route de Nançay. Monsieur le Maire indique que l'aménagement de cette voie sera étudié et une subvention sera demandée au titre des amendes de police.
Elisabeth ROBERT suggère que soit organisée une formation aux premiers secours. Monsieur le Maire se renseignera auprès du chef du Centre de Secours de Salbris.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 14 DECEMBRE 2011

Proposition financière des maires de la CCSR à la ville de Salbris concernant l'aménagement de l'attribution de compensation :
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nouvelles propositions concernant les évaluations des transferts de charges pour la commune de Salbris, à savoir :

- pour 2011 : 881 645 €
- pour 2012 : 851 645 €
- pour 2013 : 821 645 €
- pour 2014 : 791 645 €
- pour 2015 : 761 645 €

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 23 FEVRIER 2012

Approbation comptes de gestion :
Les différents comptes de gestion dressés par Madame Régine MORIN sont approuvés par le Conseil Municipal.

Comptes administratifs 2011 :
Il est donné lecture des comptes administratifs 2011 qui présentent les résultats suivants :

* Commune :	
Excédent de fonctionnement :	518 367.01 €
Déficit d'investissement :	65 754.78 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement :	420 704.00 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement :	250 000.00 €
* Service de l'eau :	
Excédent de fonctionnement :	133 562.65 €
Excédent d'investissement :	12 432.22 €
Restes à réaliser en dépenses :	300 000.00 €
Restes à réaliser en recettes :	210 000.00 €
* Service de l'assainissement :	
Excédent de fonctionnement :	197 886.73 €
Excédent d'investissement :	55 026.06 €
* Lotissement des « Merisiers » :	
Résultat de fonctionnement :	0 €
Excédent d'investissement :	1 778.43 €

Ces différents comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

Affectations de résultats :
* Commune :
Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : 236 458.78 €
- le solde disponible est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement : 281 908.23 €

* service de l'eau :
Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : 77 567.78 €
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 55 994.87 €

* Service de l'assainissement :
Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 197 886.73 €

Restaurant scolaire – demande de subvention :
Le Conseil Municipal sollicite auprès de l'ADEME et de la région centre dans le cadre du contrat de plan ETAT-REGION une subvention pour le futur restaurant scolaire qui sera équipé d'un système de production d'eau chaude sanitaire solaire.

Plan communal de sauvegarde :
Le Conseil Municipal décide de lancer l'élaboration du plan communal de sauvegarde et désigne un comité de pilotage en charge du PCS composé de Mr DEZELU, Maire - Mme DESPRES, Secrétaire de mairie – Mme RAIMBAULT – Mr ACHALE – Mr RICARANT

Proposition d'achat de parcelles :
Le Conseil Municipal décline les propositions d'achat des parcelles E.409-410 et 411.

5ème classe RPI Pierrefitte / Souesmes :
Le Conseil Municipal s'oppose à la non régularisation de l'ouverture provisoire de la 5ème classe au sein du RPI Pierrefitte / Souesmes.

Congés exceptionnels :
Le Conseil Municipal accepte le tableau présenté concernant les congés exceptionnels à l'occasion d'évènements familiaux.

Divers :
Courrier de Mr GALERA :
Monsieur le Maire fait part des remarques formulées par Mr GALERA concernant la vente des lots de bois façonnés. Mr le Maire précise que le volume des lots sera réduit afin d'augmenter le nombre de lots, mais que le règlement ne sera pas modifié.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 5 AVRIL 2012

BUDGETS PRIMITIFS 2012 :

- Budget Commune : il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 282 000 €uros pour la section de fonctionnement et à 925 000 €uros pour la section d'investissement.
- Service de l'eau : il s'équilibre à 110 912 €uros pour la section de fonctionnement et à 464 976 €uros pour la section d'investissement.
- Service de l'assainissement : il s'équilibre à 288 975 €uros pour la section de fonctionnement et à 200 214 €uros pour la section d'investissement.
- Lotissement des « Merisiers » : il s'équilibre à 276 353 €uros en section de fonctionnement et à 287 449 €uros en section d'investissement.

Tous ces budgets sont adoptés à l'unanimité.

VOTE DES TAUX : A l'unanimité, le Conseil fixe comme suit les taux d'imposition pour 2012 (taux identiques à 2011)

- taxe d'habitation : 18.81 %
- foncier bâti : 23.08 %
- foncier non bâti : 110.88 %

Le produit correspondant à ces trois taxes est de 493 885 €uros.

TARIFS :
**** Eau :*** le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs à compter du 1er juillet 2012
- prime fixe : 44 € / an
- surtaxe : 0.72 € /m^3

**** Assainissement :*** le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs à compter du 1er juillet 2012
- prime fixe : 16,50 € / an
- redevance : 2.10 € / m^3

**** Terrain communal occupé par Mr COSTA :*** le Conseil Municipal :
- fixe à 100 € le montant à acquitter pour 2013,
- décide de ne plus relouer cette parcelle à Mr COSTA après 2013,
- demande que le terrain soit rendu propre par Mr COSTA au 31 décembre 2013.

- ***Salle des fêtes :*** A l'unanimité le Conseil Municipal fixe le nouveau tarif applicable au 1er mai 2012.

Du 1er mai 2012 au 30 septembre 2012

	1 journée	1 journée ½	2 journées	2 journées ½
Habitants commune	135.00 €	187.00 €	238.00 €	290.00 €
Personnes extérieures	315.00 €	394.00 €	474.00 €	554.00 €
Chauffage	60.00 €	92 €	121.00 €	150.00 €
Associations locales après 2 manifestations gratuites	55.00 €			

1 journée = de 9h à 9h (ex. du samedi 9h au dimanche 9h)
1 journée ½ = de 17h à 9h et de 9h à 9h (ex. du vendredi 17h au dimanche 9h) ou de 9h à 9h et de 9h à 12h (ex. du samedi 9h au dimanche 12h)
2 journées = de 9h à 9h et de 9h à 9h (ex. du samedi matin 9h au lundi matin 9h)
2 journées ½ = de 17h à 9h, de 9h à 9h et de 9h à 9h (ex. du vendredi 17h au lundi matin 9h)

Du 1er octobre 2012 au 30 avril 2013

Habitants commune	195.00 €	279.00 €	359.00 €	440.00 €
Personnes extérieures	375.00 €	486.00 €	595.00 €	704.00 €
Associations locales pour les 2 manifestations gratuites	60.00 € (forfait chauffage)			
Associations locales après 2 utilisations	55 € + forfait chauffage 60.00 €			

Vin d'honneur organisé par particuliers ..... 50.00 €
Caution dégâts à la salle ..... 250.00 €
Caution ménage ..... 180.00 €

**** Tarif des photocopies*** : le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif actuellement en vigueur

PARTICULIERS	**ASSOCIATIONS**
Photocopies en noir	**Photocopies en noir**
A5…… 0,15 €	A5…… 0,04 €
A4…… 0,30 €	A4…… 0,08 €
A4 – recto/verso…… 0,60 €	A4 – recto/verso…… 0,16 €
A3…… 0,60 €	A3…… 0,16 €
A3 – recto/verso…… 1,20 €	A3 – recto/verso…… 0,32 €
Photocopies en couleur	**Photocopies en couleur**
A5…… 0,50 €	A5…… 0,15 €
A4…… 1 €	A4…… 0,30 €
A4 – recto/verso…… 2 €	A4 – recto/verso…… 0,60 €
A3…… 2 €	A3…… 0,60 €
A3 – recto/verso…… 4 €	A3 – recto/verso…… 1,20 €

**** Cimetière :*** le Conseil Municipal fixe les tarifs à compter du 1er juin 2012 :
- concession cinquantenaire 3m^2…… 320, 00 €
- case de columbarium pour 30 ans…… 750, 00 €

*** Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs actuels pour** :
- droit de place pour ruches ……2,80 €
- cotisation forfaitaire annuelle de la bibliothèque …5,00 €

Construction d'une unité de déferrisation / démanganisation :
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toute demande d'autorisation de construire (permis de construire ou déclaration préalable) se rapportant à l'unité de déferrisation / démanganisation.

Fermeture de poste :
Le Conseil Municipal approuve la suppression du poste de Garde-Champêtre Chef Principal, suite au départ en retraite de l'agent qui l'occupait.

Chemin rural de « Souesmes aux Chassignoles » :

Le Conseil Municipal :

- Autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à accepter purement et simplement la donation faite à titre provisoire par Monsieur PERNICENI aux termes de l'acte reçu par Maître PAVY, Notaire sus nommé, les 2 et 3 avril 2012.
- Confirme sa décision de céder à Monsieur PERNICENI la portion de chemin représentant une superficie de 4135 m^2 pour une somme de 1000 €uros tel que cela est prévu dans les délibérations précédentes.
- Rappelle que les frais relatifs à ces mutations (donation de vente) seront supportés par Monsieur PERNICENI.
- Confirme l'intégration de la parcelle objet de la donation par Monsieur PERNICENI dans le tracé du chemin rural de « Souesmes aux Chassignoles ».
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acceptation définitif de la donation faite par Monsieur PERNICENI ainsi que l'acte de vente à régulariser au profit de ce dernier, le tout devant Maître PAVY, Notaire à Salbris, ainsi que tous les documents se rapportant à ces mutations.

Décapage de la mousse :
Le Conseil Municipal donne son accord à la demande des Ets CUILLERIER afin de retirer la mousse sur certaines parcelles communales, précise que le décapage devra être réalisé sous contrôle de l'O.N.F.

Courrier SCI Les Roncières de Sologne :
Monsieur le Maire donne lecture du courrier qui lui a été adressé par la SCI Les Roncières de Sologne à propos des dégâts occasionnés par les services municipaux et indiquant déposer un recours auprès du Tribunal Administratif.
Le Conseil Municipal autorise le Maire, le cas échéant, à ester en justice au nom de la Commune.

LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

CLUB DU 3ème AGE :

Samedi 19 novembre 2011 : 57 personnes ont participé au repas rejointes par 28 personnes pour l'après-midi dansant.
Vendredi 9 décembre 2011 **:** Spectacle « Joyeuses Fêtes » organisé par les cars St Laurent, très apprécié par 45 participants.
Samedi 10 décembre 2011 **:** 70 personnes se sont réunies pour la fête de Noël avec beaucoup de plaisir.
Mardi 10 janvier 2012 **:** En présence de Mr le Maire, l'assemblée générale du club s'est déroulée devant de nombreux adhérents. Après lecture du bilan moral, du bilan financier et des activités prévues en 2012, la soirée s'est terminée par la galette et le pot de l'amitié.
Samedi 14 janvier 2012 **:** Suite à la démission de Mme MOLINIER et de Mme MALARD le bureau se compose comme suit :
Présidente : *Mme Annick ROBERT ;* ***Vice-Président :*** *Mr Marcel ADNET ;* ***Trésorier :*** *Mr Yves SENELE ;* ***Trésorière-adjointe :*** *Mme Marie-Christine RIPOLL ;* ***Secrétaire :*** *Mme Raymonde LE BLANC ;* ***Secrétaire-Adjointe :*** *Mme Denise BARNICOT ;* ***Membres :*** *Mmes Lucette DEZELU – Mauricette GAUCHER – Eliane RABILLON – Maria DA ROCHA*
Samedi 14 janvier **:** Concours de belote en individuel avec 92 joueurs.
Mercredi 15 février **:** Réunion « Pro-Confort » à la salle des fêtes avec 53 participants.
Mardi 6 mars **:** Rencontre inter génération avec l'Accueil de Loisirs. Après-midi jeux qui s'est terminé par un goûter préparé par les enfants et apprécié par les adultes.
Lundi 26 mars **:** Spectacle de danse et de musique à Chécy « de l'Himalaya au pays du soleil levant » avec 21 participants.
Vendredi 30 mars **:** Spectacle au Zénith « Age tendre, la tournée des idoles » avec 30 participants.
Samedi 31 mars **:** Concours de belote en individuel avec 64 joueurs.

Nos prochaines manifestations *:*
Mercredi 27 juin **:** Repas d'été
Du 1er au 7 Septembre **:** Voyage annuel « de Provence en Camargue »
Mardi 4 septembre **:** Reprise du Club

Association de pêche « LE GARDON» :

L'empoissonnement effectué en prévision de la saison 2012 (600 kg de gardons – 600 kg de carpes – 450 kg de truites – 150 kg de brochets – 100 kg de tanches) a permis à nos amis pêcheurs de réaliser de très belles parties de pêche lors des ouvertures de nos trois étangs et du lâcher de truites du week-end du 1er mai à l'étang des « Landes ».
Ces journées ont recueilli un vif succès. Plus d'une soixantaine de pêcheurs se sont retrouvés autour de chacun de nos plans d'eau, afin de passer d'agréables moments en famille ou entre amis.

Prochain rendez-vous : SAMEDI 14 JUILLET 2012 à 10 heures à l'étang des Landes, pour le concours de pêche des enfants de moins de treize ans.
Venez nombreux les encourager.

« Le gardon »

LE COMITE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES :

Voici les dates de nos prochains LOTOS : ***dimanche 22 juillet 2012*** au Parc St Vincent – ***dimanche 2 décembre 2012*** à la Salle des Fêtes.
Venez nombreux jouer avec nous afin de pouvoir gâter nos personnes âgées pour Noël.

L'AMICALE PAROISSIALE DE SOUESMES :

Comme chaque année, l'Amicale Paroissiale de Souesmes, sera heureuse de vous accueillir le **dimanche 1er Juillet 2012** pour son loto de l'été où de nombreux lots de valeur vous seront proposés.
Venez nombreux nous accompagner pour un après-midi champêtre au **chapiteau du parc St Vincent.**
Ouverture 14 heures, début de jeu 15 heures, 4 € la carte – 16 € les cinq.

LE TENNIS CLUB DE SOUESMES :

Changement de présidence au Tennis Club de Souesmes.

Lors de l'assemblée qui s'est déroulée au mois de janvier. Monsieur Roland FOURNIER, président du TC SOUESMES depuis de longues années a souhaité, comme il l'avait annoncé lors de la précédente AG, ne plus exercer ces fonctions, tout en conservant une place dans le bureau. C'est Monsieur **James BRIALIX** qui a été élu à ce poste et qui a tenu ainsi que tous les membres du club présents ce jour là, à remercier Roland FOURNIER pour tout le travail accompli au sein de l'association. Un remerciement a également été adressé à la municipalité, représentée par Mr François MOREAU, pour l'aide qu'elle apporte au TC Souesmes, principalement l'entretien des courts et le nettoyage des abords.
La saison actuelle a ensuite été évoquée avec la participation en championnat départemental en vétérans (+55 ans) d'une équipe, ainsi que celle d'une équipe senior en championnat d'hiver. Le prochain objectif est le championnat par équipe d'été pour lequel une équipe a été engagée.
Le TC Souesmes rappelle que toutes les personnes intéressées par la compétition peuvent venir se joindre aux joueurs actuels. *Il n'est pas indispensable d'avoir un niveau tennistique important, l'essentiel étant de participer dans la convivialité.*
Les cours destinés aux enfants ont repris depuis le mois d'avril, le mercredi matin pour les plus jeunes, de 10h30 à 11h30 et le samedi matin pour les lycéens de 10h30 à 11h30. Le TC Souesmes précise que ces cours sont gratuits pour tous les enfants à jour de leur cotisation 2012.
Les cartes annuelles ou les tickets horaires sont à retirer à l'Epicerie-Presse « Chez Florence ».

Rappel de nos tarifs :	Tickets horaires	**6 €uros**
	Carte Adulte	**40 €uros**
	Carte Jeune	**20 €uros**
	Carte Couple	**60 €uros**
	Carte Invité	**40 €uros**

ECHOS DU COMITE FNACA :

Assemblée Générale : Cette dernière s'est tenue le 6 octobre à la salle des fêtes en présence de Monsieur le Maire. Après avoir fait observer une minute de silence en mémoire des camarades disparus, le président souhaita la bienvenue aux adhérents présents. Puis, il insista sur le devoir de solidarité qui doit exister entre les anciens combattants, et tout particulièrement vers les veuves. Il existe des aides à l'ONAC, et des dossiers sont à disposition de chacun.
Le trésorier nous présenta les comptes, légèrement excédentaires. Le comité FNACA, se tient à la disposition des anciens d'AFN qui souhaiteraient des renseignements sur la carte du combattant, la retraite, les aides ONAC etc.…

Concours de belote : La neige s'étant invitée à notre concours du 4 février, ce fut un véritable « fiasco ».
Nous ne pouvons pas prévoir les caprices de la météo.

Cérémonie du 19 mars « Cessez le feu en Algérie » : Celle ci se déroula en présence de Monsieur le Maire, des membres du conseil municipal, des présidents d'associations, de la directrice de l'école et des adhérents.

Après l'office religieux célébré par Jean-Pierre Legrand et son équipe, le cortège se rendit au monument aux morts puis au cimetière pour le dépôt de gerbe et le fleurissement des tombes de Noël SALMON et Guy BROUTIN, suivi de la lecture du manifeste national.
Cette manifestation se termina à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié, au cours duquel, le président a remis à Monsieur le Maire au nom de la FNACA la médaille du 50ème anniversaire du « Cessez le feu en Algérie ». Que tous les participants à cette manifestation soient ici remerciés.

LES ECHOS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE SOUESMES/PIERREFITTE :

Une cinquantaine d'enfants ont découvert l'Australie à travers diverses activités proposées par leurs animateurs durant les vacances d'hiver.
Au programme : activités culinaires, extérieures et manuelles, grands jeux, 3ème rencontre inter-génération avec le club du 3ème âge de Souesmes, réalisation de M. Carnaval et sa mise au bûcher, spectacle du cirque Médrano à Blois, journée au centre équestre de Brinon.

Mise au bûcher de Mr Carnaval

Après-midi carnaval avec le SLA

28 jeunes âgés de 9 à 12 ans ont également participé aux différentes activités de la semaine détente : initiation au tir à l'arc en compagnie de Serge, piscine, bowling, patinoire, cinéma, équitation, tennis de table, organisation d'une raclette party...

<u>Accueil de loisirs des vacances d'été 2012</u>

Les inscriptions auront lieu à l'accueil de loisirs de Souesmes-Pierrefitte les :
- Mercredi 9, Jeudi 10, vendredi 11, lundi 14, mardi 15 mai de 9h30 à 11h et de 17h15 à 18h30

Lors de l'inscription nous vous demandons d'apporter :

- les photocopies du carnet de vaccinations de votre enfant
- la photocopie de votre assurance (RC et individuelle corporelle, pour la MAE nous vous demandons la 24/24 plus)
- la photocopie de votre imprimé CAF ou MSA ou de votre dernier avis d'imposition pour nous permettre de calculer votre quotient familial

Accueil de loisirs de Souesmes : **02.54.98.80.63** (Directrices : Sandrine LE BIHAN et Sabrina GRIVOT)

ECHOS DE SOUESMES LOISIR ANIMATION :

Décorations de Noël : Avec l'aide des employés municipaux, les membres de l'association, aidés par quelques bénévoles, avaient mis tout leur cœur à décorer le pourtour de la place de l'église et en particulier le sapin. Certaines personnes, ont dérobé 5 motifs lumineux, sans doute pour égayer leur environnement. Nous proposons à celles-ci de nous rapporter ces décors, et pourquoi pas venir nous aider à décorer le sapin qui sera mis en place en fin d'année 2012.

Election du nouveau bureau : Suite à la dernière assemblée générale, le bureau a été renouvelé après la démission d'Annick Robert, et d'Yves Sennelé (qu'ils soient à nouveau remerciés pour tout le travail qu'ils ont accompli au sein de l'association) nous avons vu l'arrivée de deux nouveaux membres : Marie-Christine Ripoll et Annie Carpentier.
Le nouveau bureau composé de 17 membres :
Président : Jackie Ricarant ; ***Vice Présidents*** : Eliane Rabillon et Marcel Adnet ; ***Secrétaire*** : Denise Barnicot ; ***Adjointe*** : Marie-Thérèse Touleron ; ***Trésorière*** : Christine Loarer ; ***Adjointe*** : Marlène Ricarant ; ***Membres*** : Josiane Harrault, Josette Deniau, Josette Raffin, Paulette Adnet, Marie-Christine Ripoll, Annie Carpentier, Jean-Michel Dézélu, Serge Robert, Jean-Marie Harrault, Jean-Claude Achalé.

Réveillon de la saint Sylvestre : Pour sa 13ème édition, le réveillon de la Saint Sylvestre avait pour thème " Le cinéma". Encore un franc succès pour cette manifestation.
Nous vous donnons rendez-vous le 31 décembre prochain.

Galette des anciens : Le 22 janvier, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager comme chaque année la traditionnelle galette des rois, manifestation animée par « La Compagnie Chamboule tout ».

Carnaval : En association avec l'accueil de loisirs, une quarantaine d'enfants maquillés et déguisés, ont parcouru les rues du village avant de faire brûler sa majesté Carnaval. Rendez-vous était ensuite donné à tous, jeunes et parents, pour déguster crêpes et rondiaux à la salle des fêtes.

Randonnée pédestre : La randonnée du Bois Sent Bon a rassemblé 158 marcheurs par un dimanche d'avril frais et venté. C'est ainsi que 10 randonneurs ont effectué les 20 kilomètres, 56 les 15 kilomètres et 92 les 10 kilomètres. Une petite nouveauté en cette année 2012, un passage était prévu par le hameau des Bruyères et son château pour les 2 plus longs parcours. En chemin, un copieux ravitaillement attendait nos randonneurs. Encore un grand merci à l'association de chasse pour le prêt de son chalet.

<u>Souesmes Loisir Animation vous donne rendez-vous pour ses prochaines manifestations</u> :

Fête nationale : Attention, toutes les manifestations (jeux, barbecue, feu d'artifice et bal) auront lieu le **samedi 14 juillet au stade**. Le matin concours de pêche enfants organisé par le Gardon de Souesmes.
2 septembre : Brocante vide greniers
16 septembre : Randonnée pédestre « La Bruyère »

RAPPEL……

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS et EMBALLAGES RECYCLABLES :

Pour l'ensemble de la commune – voir calendrier du SMICTOM

- La collecte des DECHETS MENAGERS (bacs à couvercle bordeaux) s'effectue le mardi matin.
- La collecte des EMBALLAGES RECYCLABLES (bacs à couvercle jaune) s'effectue tous les quinze jours, le jeudi matin (**chaque semaine impaire**).

Pensez à sortir vos déchets ménagers ou emballages recyclables la veille au soir de la collecte.

Déchèterie :
Rappel des jours et heures d'ouverture :

- le lundi de 8 heures à 12 heures
- le samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Enfin une solution pour vous séparer de vos vêtements usagés.
Le SMICTOM a mis en place le tri du textile. L'entreprise solidaire KFB a placé sur le territoire du SMICTOM des « Véti Box » permettant aux habitants d'y déposer leurs textiles usagés, leurs chaussures, leurs vieux sacs à main et leurs jouets afin qu'ils soient recyclés.

L'entreprise d'insertion SNR basée à Blois est chargée de la collecte des « Véti Box ». Le textile sera ensuite acheminé vers l'entreprise solidaire KFB. Cette plateforme de tri se charge de la revente de vêtements et du recyclage (transformation en chiffons ou effilochage pour fabriquer de l'isolant).

Les Véti Box ne doivent toutefois pas vous empêcher de donner vos vêtements aux associations caritatives.

Les bons gestes de tri :

Bien se séparer de ses textiles, c'est facile, voilà les bons gestes de tri à suivre !

Les vêtements et chaussures que vous ne portez plus, le linge de maison dont vous n'avez plus l'usage…

Rassemblez les textiles **propres et secs** dans un sac, les chaussures dans un autre.

- Attachez les **chaussures par paire** (par les lacets ou avec un élastique) pour éviter qu'elles ne se dépareillent.
- Fermez bien le sac.
- Pensez aux trieurs : évitez les sacs trop volumineux, trop lourds

En revanche, n'y mêlez PAS les textiles qui ont servi pour des travaux ménagers, le linge **mouillé et/ou souillé**.

Vous trouverez ces « habit box » à la déchèterie et rue de la Fontaine.

Collecte des encombrants – année 2012 :
Les encombrants seront collectés aux dates suivantes : 27 juin et 19 décembre
« ***Inscription obligatoire par téléphone ou par mail auprès du SMICTOM»***
Tous les encombrants, à l'exception des gravats et végétaux, doivent être sortis sur le trottoir avant 7 heures. Sont ramassés en quantité réduite : le grillage en vrac ainsi que le fibrociment limité à l'équivalent d'une tôle.

Pour tout renseignement adressez-vous au SMICTOM à Nouan-le-Fuzelier au 02 54 88 58 28 smictom.lamotte-salbris@wanadoo.fr

PASSAGES DE LA BALAYEUSE POUR 2012 :
5 et 6 juin – 7 et 8 août – 9 et 10 octobre – 11 et 12 décembre
Intervention à partir de 6 Heures le matin et toute la journée. PRIERE DE NE PAS STATIONNER les véhicules le long des trottoirs (ou « à cheval sur les trottoirs »).

« BRUITS DE VOISINAGE » - RESPECTEZ LES HORAIRES : l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage stipule que :
Article 1 : Tout bruit de nature à porter atteinte à la **tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme,** par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à défaut de précaution – **est interdit de jour comme de nuit.**
Article 6 : **Propriétés privées –** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de : 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de : 10h à 12h

A PROPOS DE…

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Un conciliateur de Justice se tient à la disposition des particuliers – PERMANENCES au Pôle Social de SALBRIS – 02 54 94 10 55

TRANSPORTS DU LOIR-ET-CHER : -- marché du jeudi à SALBRIS --
Aller / Souesmes Bourg : 8h55
Aller / Souesmes Gare : 8h57
Retour / Salbris Gare : 11h45
Service effectué uniquement sur réservation – Appelez le 02 54 58 55 33

INFOS…

RECENSEMENT MILITAIRE : Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, ***faites-vous recenser ! – Dès le jour de votre 16ème anniversaire*** ou dans les trois mois qui suivent, présentez-vous à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents, et si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.
LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE ! Une attestation de recensement vous sera délivrée par la Mairie. Elle vous sera **indispensable** pour vous inscrire aux examens et concours : (fonction publique, BAC, permis de conduire, etc …)
Pour toute information complémentaire – Centre du Service National – Quartier Baraguay d'Hilliers – 60 bis Boulevard Thiers – 37000 TOURS – Tel : 02.47.77.21.55 - adresse internet : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr

ETAT CIVIL 2011

NAISSANCES :
Tom BOUYOU (24 mars)
Olivia DEPARDIEU (1er avril)
Elena GUESNON (26 mai)
Montaine RANCIEN (30 mai)
Garance GERBAULT (30 juin)
Alexandre LELOUP (1er juillet)
Jade CAVAILLE (7 août)
Noé GARRIDO (21 octobre)
Louis FORESTIER (4 novembre)
Louna LE BIHAN (13 novembre)

MARIAGES :
Gilbert BLANCHARD et Nathalie RABILLON (26 mars)
Patrick CHANTEREAU et Sonia CHAPUT (23 juillet)
Hervé TOULERON et Sandra LAUNAY (3 septembre)
Alain BAUDET et Sylvie REICH (10 septembre)

DECES :
Geneviève CORREZE (31 décembre 2010)
Gisèle TROUVE (12 janvier)
Dominique TREUILLARD (18 janvier)
Jeffrey STAWIARSKI (6 février)
Pierre BUREAU (21 février)
Atéa LANCEROTTO (10 mars)
Sasiwimon HENGPHRATHANEE (7 mai)
Elie BORDESSOULES-DESORTIAUX (28 mai)
Robert GRANDIN (28 juillet)
Solange BARBIER D'AUCOURT (3 octobre)
Claude COURANT (23 novembre)
Bernard GEOFFROY (15 décembre)

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Médecin (Dr DUJON)..... 02 54 98 83 97
Pharmacie
(Mme FERRAND-LERICHE) 02 54 98 82 64
Infirmière (Mme PICOT) 02 54 88 93 66
Taxi de la Petite Sauldre 02 54 98 88 12
(Mr Cyrille GAGNEPAIN)..... 06 11 76 73 92
Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Ambulances Jaillat – Salbris..... 02 54 97 00 84
..... 02 54 97 04 93
La Poste – Souesmes 02 54 98 83 64

E.D.F dépannage électricité.....09 726 750 41
Accueil Raccordement
Electricité 0 810 05 17 78
G.D.F dépannage gaz.....0 800 473 333
Accueil Accès Gaz 0 810 224 000
Service eau et assainissement - Centre Service
Clients – Nantes 0 811 900 400
SMICTOM.....02 54 88 58 28
Ecole de Souesmes 02 54 98 82 95
Ecole de Pierrefitte.....02 54 88 61 22
Accueil de Loisirs 02 54 98 80 63